N°131 du mardi 18 mai 2021 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

CANTON DE MONTIGNY

L'UNION DE LA GAUCHE, LA MAJORITÉ SORTANTE DE CENTRE-DROIT, LREM ET LE RN S'AFFRONTENT

Actu page 8

Dans la restauration, une réouverture coûte que coûte ?

Dossier page 2

À SQY comme dans le reste du pays, bars et restaurants peuvent de nouveau accueillir du public, en terrasse, à partir du 19 mai. Malgré la probable pluie et la faible rentabilité, beaucoup tenaient à rouvrir.

Actu page 4

PLAISIR

La médiathèque ne déménagera pas à Mon grand Plaisir

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Des pharmacies recyclent des radios pour des projets humanitaires — Page 4

YVELINES
DDETS : « *Le télétravail a été très bien respecté* » dans les entreprises — Page 7

PLAISIR
Un Atlas de la biodiversité pour préserver l'environnement — Page 7

VOISINS-LE-BRETONNEUX
La librairie a rouvert près de la mairie — Page 9

FAITS DIVERS
SQY : Le nombre de cas de violences conjugales ne faiblit pas — Page 10

SPORT
Tumbling : Axel Duriez, vice-champion d'Europe junior — Page 12

CULTURE
Guyancourt : Un concert surprise à la Batterie — Page 14

VOISINS-LE-BRETONNEUX

LE NOUVEAU LIDL OUVRE LA SEMAINE PROCHAINE

Actu page 6

Actu page 6

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Une zone Espaces boisés classés a-t-elle été endommagée ?

Actu page 9

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Présentation des premiers arbitrages pour l'Hypercentre

En 2021, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Dans la restauration, une réouverture coûte que coûte ?

Les bars et restaurants peuvent de nouveau accueillir du public, en terrasse, à partir du 19 mai. Si les contraintes sanitaires importantes en ont conduit certains à attendre, beaucoup tenaient à rouvrir à cette date.

▶ ALEXIS CIMOLINO

La première bière que l'on dégustera en terrasse aura une saveur particulière. Et le moment est enfin venu ! Mercredi 19 mai, conformément au plan de déconfinement du gouvernement, les terrasses des bars et restaurants rouvrent, après pratiquement sept mois de fermeture. Autant dire que l'impatience est là, côté clients comme côté restaurateurs.

« *On a la patate*, confie Damien Bouteloup, salarié-gérant du restaurant Le Tablier, à Montigny-le-Bretonneux. *On n'attend que ça, et on va suivre la réglementation.* » « *On est motivés, on a pris la décision de rouvrir la terrasse dès le 19* », fait de son côté savoir Romain Gicquel, propriétaire de la Ferme de Voisins, à Voisins-le-Bretonneux.

Évidemment, il faudra composer avec une météo qui risque d'être capricieuse. Le jour de la réouverture, des pluies éparses sont prévues. *Idem* le lendemain. « *On est prêts, mais on ne sait pas si on va ouvrir, car il y a un problème de météo* », concède Aurélien Lecluyse, gérant du Cozy et du O'Roaster à Plaisir. « *On n'est pas fous non plus, on sait bien que l'ouverture tiendra par rapport au temps et à la météo* », glisse quant à lui Romain Gicquel.

Composer avec la météo, mais aussi, bien sûr, avec les restrictions sanitaires. Six personnes au maximum par table, interdiction de consommer debout, port du masque obligatoire pour le personnel, mais aussi pour les clients avant le service de leur premier plat et au moment du paiement, nécessité d'aérer régulièrement, et jauge limitée à 50 % de la capacité totale de la terrasse, sauf pour les terrasses de dix tables ou moins, qui devront par contre mettre en place une séparation entre chaque table. Sans oublier le couvre-feu, qui passe toutefois de 19 h à 21 h à partir du 19 mai.

Autant de contraintes, comme pour rappeler, s'il est nécessaire, que si la décrue s'accélère à l'hôpital, le virus est toujours bien là. Ce virus qui a conduit ces professionnels à fermer de nouveau leurs portes en octobre dernier lors de l'entrée en vigueur du deuxième confinement, après déjà plus de trois mois de fermeture de mars à juin 2020 liés au premier confinement. Ils ont donc été réduits à la vente à emporter.

LA GAZETTE DE SQY

Au restaurant Le Tablier, à Montigny-le-Bretonneux, « *habituellement, l'été, j'arrive à sortir 70 personnes en terrasse, donc je pense que je pourrai faire 35 ou 40* » avec les restrictions, indique le gérant.

« *Depuis le 1er mai de l'année dernière, on a lancé une formule à emporter,* précise Damien Bouteloup. *On l'a super bien développée, on a beaucoup de clients [...] habitués […]. On fait beaucoup moins d'horaires, on ne livre que le soir, des produits frais, froids, à réchauffer. [Les clients] sont fidèles, ils ne nous ont pas lâchés.* » À la ferme de Voisins, « *on a mis en place un système de click and collect depuis le mois de janvier, en retrait sur place ou en livraison* », évoque Romain Gicquel, avançant que son restaurant « *avait de la demande de [ses] clients, et on avait aussi l'équipe qui était demandeuse, qui avait envie de revenir au boulot* ».

Au Cozy - désormais renommé Caffe Moretti avec, en plus de la carte déjà existante, une sélection italienne comportant par exemple « *un nouveau concept de focaccia maison, en club sandwich, pizzetta* » -, les livraisons et la vente à emporter représentent 10 % du chiffre d'affaires mensuel, selon Aurélien Lecluyse. Un chiffre similaire à la Ferme de Voisins. « *Ce n'est pas forcément très rentable, mais ça permet un peu de stopper l'hémorragie, et de remettre tout le monde au boulot, nous, de revoir nos clients, et de revoir et continuer à faire bosser nos fournisseurs, car c'est important de continuer à garder un lien avec tout le monde, il y a tout une chaîne derrière tout ça* », affirme Romain Gicquel, soulignant aussi l'importance de « *redonner un peu la mémoire du geste* » à sa quinzaine de salariés.

Pour la terrasse, il pourra bénéficier d'« *une belle cour qui nous sert de terrasse* », donc « *même avec la jauge, on va pouvoir accueillir encore une cinquantaine de personnes* », ajoute-t-il. « *Bien sûr, ce n'est pas le top du top (la terrasse accueille plus d'une centaine de personnes en configuration normale, Ndlr), on va être peut-être un peu courts niveau viabilité*, admet le restaurateur. *Mais je pense que les clients attendent de pouvoir revenir s'asseoir chez nous à nos tables, et nous, on a besoin de refaire bosser nos équipes, et de se relancer, donc on a hâte de redémarrer.* » Au Caffe Moretti (ex-Cozy) et au O'Roaster, ce sont « *une trentaine de couverts sur chaque restaurant, par service* » qui seront dressés, « *donc 30 % de notre chiffre d'affaires* », d'après Aurélien Lecluyse. Au Tablier, « *habituellement, l'été, j'arrive à sortir 70 personnes en terrasse, donc je pense que je pourrai faire 35 ou 40* », indique Damien Bouteloup.

Certains préfèrent attendre le 9 juin

Même avec peu de couverts, même avec une rentabilité limitée, ces établissements, comme d'autres dans le département et dans le pays en général, souhaitaient réaccueillir du public, comme l'explique Philippe Pain, président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie des Yvelines (UMIH 78) : « *Les gens, moralement, en ont marre, ils veulent retravailler. Donc même ceux qui pensent que ça ne va pas être rentable, ils vont quand même rouvrir, car ils n'en peuvent plus.* »

Néanmoins, il tempère et affirme aussi entendre « *de plus en plus* » de restaurateurs qui préfèrent attendre le 9 juin ou « *qui hésitent* ». Le 9 juin, c'est-à-dire lorsque les terrasses pourront accueillir des clients à 100 % de leur capacité (mais tout en maintenant la règle de six personnes maximum par table) et que le service sera également possible en intérieur avec des jauges à 50%, et toujours des tables n'excédant par six clients. Et de poursuivre : « *Il y a des restaurateurs qui ne peuvent pas s'en sortir, même avec leurs terrasses, donc ils préfèrent quand même rester fermés et ouvrir le 9 juin quand tout sera "libre".* »

Le président de l'UMIH 78 se montre également mécontent de la jauge à 50 %, qu'il estime avoir été annoncée beaucoup trop tard par le gouvernement. « *C'est le coup de massue. C'est un gros problème, car les restaurateurs étaient restés sur le protocole habituel* », estime-t-il. D'autres relativisent, comme Romain Gicquel. « *C'est une surprise dans le sens où ils ne l'avaient pas annoncé au début. Maintenant, […], je me doutais bien qu'on n'allait pas nous relâcher comme ça* », estime le propriétaire de la Ferme de Voisins. D'autres restaurants interrogés ne sont eux pas concernés, car ils ont dix tables ou moins. C'est le cas du O'Roaster et du Caffe Moretti.

Ils se montrent en revanche unanimes sur les aides versées, qui ont permis de traverser cette période, comme le fonds de solidarité, mais aussi des aides de la Région et du Département. Sans oublier bien sûr le chômage partiel qui a permis à ces restaurateurs de ne pas se séparer de personnel. « *Le chômage partiel a vraiment aidé. Donc il n'y a pas eu de licenciements* », assure Aurélien Lecluyse, qui a une vingtaine de salariés au Caffe Moretti et une dizaine au O'Roaster, en plus d'un restaurant à Crespières. Il révèle avoir néanmoins eu trois salariés qui ont opté pour un « *changement de vie* » et sont donc partis d'eux-mêmes : « *Ils ont goûté à la vie familiale à la maison et à ne pas travailler le soir, ça joue.* »

Il y a également le Prêt garanti par l'État (PGE), « *mais ça, ce n'est pas une aide, il va falloir rembourser* », rappelle Philippe Pain, qui aimerait que les échéances du PGE soient repoussées, estimant que « *pas avant 2023 ou 2024, il faudrait commencer à rembourser* ». « *Les aides de l'État sont quand même importantes […]. On est un des pays qui a le plus aidé le commerce* », pense le président de l'UMIH 78.

Il s'inquiète néanmoins de l'après-aides, une fois que celles-ci ne seront plus versées. « *Tout le monde est sous perfusion,* constate-t-il. *Le fonds de solidarité est jusqu'à fin mai, donc on verra vraiment à partir du 1er juin […] ce que ça va donner, et si les restaurateurs peuvent vraiment recommencer un cycle pour s'en sortir. Le PGE va être repoussé, on l'a fait repousser d'un an pour les remboursements. […] Le chômage partiel va perdurer, mais avec des pourcentages qui vont baisser au fil des réouvertures.* » Et d'ajouter : « *Pour les faillites, on verra ça en septembre ou octobre.* » Mais il se montre assez pessimiste : « *De toute façon, [la question n'est pas] s'il y en aura ou pas, mais combien.* »

Mais pour l'instant, l'heure est à l'impatience, qui va bientôt laisser place à la satisfaction de retrouver du monde assis à table. Et malgré les incertitudes climatiques, les réservations ne se sont pas fait attendre. « *Pour l'instant, on part sur un complet mercredi* » (le 19, Ndlr), nous informait le gérant du Tablier la semaine dernière. « *On a déjà de la réservation* », abonde Romain Gicquel, à la Ferme de Voisins, qui tient à rassurer : « *On sait ce que l'on fait sanitairement parlant* ». Beaucoup ont hâte, même de manière restreinte. En attendant un allègement des contraintes le 9 juin et une « *vraie* » réouverture en pleine capacité, dehors comme dedans, le 30 juin. ■

Déconfinement : ce qui rouvre le 19 mai

Outre la réouverture des bars et restaurants en terrasse, ce mercredi 19 mai est un grand jour en matière de déconfinement en France, avec la réouverture, sous un protocole sanitaire strict, de nombreux lieux accueillant du public.

Culture

- musées : jauge de 8 m² par personne.
- cinémas et salles de spectacles : jauge à 35 %, plafond de 800 spectateurs.

Commerces « non essentiels »

- un client à la fois dans les enseignes de moins de 8 m², et minimum de 8 m² par client pour les magasins ayant une surface plus importante.
- pour les marchés couverts, 8 m² par client. 4 m² pour les marchés en extérieur.

Cérémonies religieuses et mariages civils

Pour les mariages, un siège sur trois, en quinconce entre chaque rangée. Pour les enterrements, 50 personnes maximum.

Équipements sportifs (stades, piscines)

Pour la pratique, réservés aux publics prioritaires comme les scolaires. Pour le public, jauge à 35 % et plafond de 1 000 spectateurs.

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

Faciles à trouver.
Faciles à utiliser.

Inscrivez vous en 2 minutes

Téléchargez l'application

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

TIER

www.tier.app

PLAISIR

La médiathèque ne déménagera pas à Mon grand Plaisir

La médiathèque du château était annoncée pour déménager dans le nouveau centre commercial. Ce projet est abandonné, et des études reprennent pour la déplacer dans les communs du château.

▶ DAMIEN GUIMIER

LA GAZETTE DE SQY

« *J'ai redonné la consigne aux services de SQY et de Plaisir de travailler sur cette médiathèque […] pour pouvoir enfin trouver une solution et faire une médiathèque digne de ce nom* », explique la maire plaisiroise.

Alors qu'il est annoncé depuis plus d'un an que la médiathèque devrait emménager dans le nouveau centre commercial plaisirois, au moins le temps de la réhabilitation du château, il n'en sera finalement rien. La maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), l'a annoncé lors d'une réunion publique début mai. Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), en charge des médiathèques, a donc relancé des études pour la déménager dans les communs du château… comme Plaisir le prévoyait il y a quelques années.

Un projet vieux de « 4-5 ans »

Le mardi 4 mai, la Ville de Plaisir organisait une réunion publique en ligne pour présenter le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), étape clef de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Cette soirée a permis aux Plaisirois de poser de nombreuses questions en lien avec la commune. « *Une médiathèque digne de ce nom, ce serait judicieux en termes d'équipement, c'est un manque sur Plaisir* », a ainsi estimé un habitant.

« *Oui, vous avez raison* », lui a répondu Joséphine Kollmannsberger, avant d'expliquer sans filtre où en étaient les réflexions sur la médiathèque du château. La municipalité prévoit en effet depuis plusieurs années de déménager la bibliothèque du château, qui doit quant à lui être réhabilité. « *Il y a 4-5 ans de ça, nous avions évoqué le fait de mettre en place une médiathèque dans les communs du château, puisqu'il était important que le conservatoire de Plaisir puisse utiliser l'ensemble du château et que le rez-de-chaussée soit libéré* », rappelle la maire.

Sauf qu'entre-temps, Plaisir a intégré la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, dont la gestion des médiathèques est l'une des compétences. Le projet de déménagement dans les communs a finalement été abandonné et un nouveau a vu le jour. Depuis plus d'un an, il était prévu que la médiathèque serait finalement déplacée dans l'une des cellules commerciales situées à proximité de Primark, dans Mon grand Plaisir. Lors de l'inauguration du nouveau centre commercial plaisirois, il était même annoncé que la médiathèque y ouvrirait « *avant l'été* ».

« Nous revenons sur une étude sur les communs »

Mais ce projet a « *été également abandonné* », a annoncé Joséphine Kollmannsberger le 4 mai. « *Et aujourd'hui, nous revenons sur une étude sur les communs du château,* poursuit-elle. *J'ai redonné la consigne aux services de SQY et de Plaisir de travailler sur cette médiathèque […] pour pouvoir enfin trouver une solution et faire une médiathèque digne de ce nom.* »

Il faudra donc désormais attendre les résultats de cette étude pour voir si, comme initialement voulu par la Ville, la médiathèque du château ira dans les communs. Sollicitée, l'Agglomération n'a pu nous répondre avant la mise sous presse de cette édition. ■

YVELINES

Début des inscriptions pour le concours Maison économe

Ce concours permet de valoriser les rénovations ou constructions performantes en dépenses énergétiques.

L'annuel concours Maison économe est de retour pour une nouvelle édition. Les inscriptions viennent d'être ouvertes, et sont possibles jusqu'au 5 septembre, pour prendre part à ce concours qui récompense les rénovations ou constructions neuves performantes. « *Vous habitez une maison – neuve ou rénovée – performante en énergie ? Vous avez construit votre habitation grâce à des techniques écologiques ? Vous utilisez des énergies renouvelables ? Des écomatériaux ? Votre maison s'intègre dans une démarche écologique globale ? Le concours Maison économe est fait pour vous ! Venez nous parler de votre projet et tentez de gagner un vélo à assistance électrique* », expliquent Énergies solidaires et l'Alec SQY, qui organisent conjointement ce concours. Dans un communiqué, les organisateurs rappellent que « *le chauffage représente 59 % des dépenses énergétiques de nos logements* » et que « *relever le défi du changement climatique ne peut donc s'envisager sans rendre nos logements plus sobres en énergie* ». Pour plus de renseignements, rendez-vous sur alecsqy.fr, dans la rubrique « *particuliers* ».

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Des pharmacies recyclent d'anciennes radios pour financer des projets humanitaires

L'argentique des radiographies permet de financer des projets au Sénégal. Une pharmacie à Montigny-le-Bretonneux et une à Plaisir participent, entre autres, à l'opération.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Les personnes n'ayant plus d'utilité à conserver leurs anciennes radiographies médicales peuvent venir les déposer en pharmacie. Plusieurs officines de l'agglomération collectent les anciennes radios argentiques. Le but : en extraire une matière permettant de récolter de l'argent pour financer des projets humanitaires en Afrique, comme la construction d'un puits et la création d'une cellule médicale dans un village au Sénégal. À l'origine de cette initiative, l'antenne Yvelines de l'association Pharmacie humanitaire internationale (PHI78).

« 1 000 euros la tonne »

« *On a créé l'antenne des Yvelines avec trois pharmacies : la pharmacie de Jouars-Pontchartrain, la pharmacie de la gare à Plaisir, et moi-même,* explique Jérémy Ducamp, titulaire à la pharmacie de la Mare-Caillon, à Montigny-le-Bretonneux, et dont l'action a été révélée par le journal municipal L'Ignymontain. *Là, on doit être une dizaine de pharmacies à participer. Le principal moyen de rémunération pour le moment, c'est la récupération de radios. PHI France a un partenariat avec un organisme qui recycle les radios, et dans les anciennes radios, il y avait de l'argent, du vrai argent, car c'est des radios argentiques.*»

LA GAZETTE DE SQY

La pharmacie de la Mare-Caillon, à Montigny-le-Bretonneux, a récolté « *5 ou 6 tonnes* » de radios depuis 2017, selon son propriétaire, Jérémy Ducamp.

Il s'agit de la société Remondis, « *qui passe, récupère les radios, qui les pèse et qui nous rétribue le poids, c'est 1 000 euros la tonne* », précise Lucile Autant, de la pharmacie de la gare à Plaisir, qui stocke dans son box les radios récoltées dans toutes les pharmacies yvelinoises participantes. « *Dès que j'ai un carton plein, je les emmène à Plaisir* », complète Jérémy Ducamp, qui a récolté « *5 ou 6 tonnes* » de radios depuis le lancement de l'opération en 2017.

Des projets espérés en fin d'année

« *Le but est de financer à peu près 10 000 euros pour la formation de puits. On voulait faire le voyage il y a deux ans, mais il fallait déjà qu'on apporte 5 000 euros au village, et on n'avait pas encore les 5 000 euros. Donc on a attendu, mais là, je pense qu'on ne doit pas être très loin, et on va pouvoir faire le voyage de reconnaissance, et après il faudra apporter entre 8 000 et 10 000 pour un forage de puits, pour que tout un village puisse avoir accès à l'eau courante* », évoquait-il le 13 mai.

Les dons et cotisations des adhérents de PHI78 viennent compléter les fonds pour un projet qui pourrait aboutir, pour le puits, « *en fin d'année 2021, si le Covid le permet* », espère le pharmacien ignymontain, qui s'est engagé car « *ça permet d'aider et de changer d'atmosphère, faire autre chose que du comptoir* ». « *On aime bien aller à l'aide des gens, c'est aussi ça qui fait qu'on travaille dans la santé,* abonde sa consœur de Plaisir. *Là, le fait que l'on a rencontré des personnes […] dans cette association, ça nous a permis d'échanger et de se dire qu'on pouvait être utiles et apporter notre soutien, surtout que l'on a de la demande auprès de nos patients, qui, à chaque fois, ne savent pas trop quoi faire de leurs radios.* »

Outre les pharmacies, un point de collecte est aussi disponible à la mairie de Montigny-le-Bretonneux. À noter que PHI78 prend part à d'autres projets en lien avec la santé et le social, comme de la récolte de matériel médical pour des maraudes à Paris. ■

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

PLAISIR Découvrez l'histoire du Valibout

Le Valibout raconté. Le mercredi 19 mai, de 14 h 30 à 16 h, la Ville organise un événement « *Histoire de Plaisir, le Valibout* ». « *Vivez un moment de partage autour de l'histoire de Plaisir avec la présence de l'archiviste de la Ville,* indique le site internet de la municipalité. *Elle vous présentera l'histoire du Valibout, sa création, l'arrivée des habitants, le nom des rues. Puis, au travers d'un itinéraire sur le quartier, elle illustrera vos échanges par des anecdotes.* » Cet événement est gratuit et ouvert à tous. La réservation est cependant obligatoire auprès de la Mosaïque, au 01 30 79 10 84, car le nombre de places est limité. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur ville-plaisir.fr, dans la rubrique « *Agenda* ».

SQY L'Agglo organise sa *Semaine de la création d'entreprise*

Elle se déroulera du 7 au 11 juin et proposera de nombreux ateliers thématiques pour accompagner les entrepreneurs.

Avis aux entrepreneurs. Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) organise la *Semaine de la création d'entreprise* du 7 au 11 juin. « *L'engouement en faveur de la création d'entreprise se confirme d'année en année, mais l'aventure entrepreneuriale ne s'improvise pas, et la préparation est la clé de la réussite* », rappelle SQY sur son site internet. Plusieurs ateliers quotidiens sont donc prévus.

« *Organisée par SQY, [...] la Semaine de la création d'entreprise vous propose de nombreux ateliers thématiques sous forme de webinaires pour renforcer vos compétences, mûrir votre projet et réussir votre aventure entrepreneuriale,* indique l'Agglomération. *Chaque jour, étape par étape, vous pourrez ainsi passer de l'idée à la concrétisation de votre futur business.* »

Ces ateliers permettront par exemple d'en savoir plus sur les aides à la création d'entreprise, les dispositifs d'accompagnement proposés par SQY, les études de marché, les structures juridiques, etc. Pour s'inscrire à ces webinaires, rendez-vous sur sqy.fr.

Devenez propriétaire de votre appartement neuf

+ AIDES DE L'ÉTAT
TVA réduite,
Prêt à taux 0 %, Loi Pinel**

+ AVANTAGES DU NEUF
Basse consommation,
confort acoustique et thermique.

+ ESPACES EXTÉRIEURS
Balcon, terrasse, jardin
pour la plupart des appartements.

+ DANS TOUTE LA FRANCE
Paris • Lyon • Nice • Aix-en-Provence
Montpellier • Toulouse • Bordeaux

Renseignez-vous dès maintenant
0 800 123 123
Service & appel gratuits
PITCHPROMOTION.FR

Et en plus ?
L'e-space de vente :
construisons en ligne votre projet immobilier !
En rendez-vous par téléphone,
un conseiller répond à toutes vos questions derrière l'écran, comme par téléphone !

PITCH PROMOTION
Construire l'avenir ensemble®
UNE MARQUE ALTAREA

PITCH PROMOTION SNC, Société en nom collectif au capital social de 75 000 000 euros, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 422 989 715, située au 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, ayant comme numéro de TVA intracommunautaire : FR 25 422 989 715. Illustration : Scenesis - Opération : Artchipel à Asnieres. Document non contractuel, sous réserve d'erreurs typographiques.(*) Pitch Promotion vous offre une partie ou la totalité de votre apport personnel pour l'achat de votre appartement neuf, sous réserve de la signature de l'acte notarié de vente en l'état futur d'achèvement dans les 30 jours calendaires de la notification du projet d'acte ou de l'obtention de l'offre de prêt si postérieure à la notification. Le montant de cette subvention est calculé sur la base du prix de vente TTC du bien acquis et dépend de l'utilisation effective du financement obtenu par l'intermédiaire d'Altarea Solution Financement, société de courtage mandatée expressément par le réservataire.Offre réservée uniquement sur certaines résidences et selon stock disponible. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir. (**) Faire un investissement immobilier présente des risques (ex : non-respect des conditions d'octroi de l'incitation fiscale, y compris des conditions de mise en location, absence de locataire, loyers impayés) susceptibles d'entraîner la perte du bénéfice des incitations fiscales et/ou la remise en cause de l'équilibre financier de l'investissement. LE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LOCATION ENTRAÎNE LA PERTE DES INCITATIONS FISCALES. OSWALDORB. 01/2021.

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Une zone Espaces boisés classés a-t-elle été endommagée ?

Selon l'APECB, association environnementale clétienne, une partie de la végétation d'une zone Espaces boisés classés, censée être « *intouchable* », a été enlevée dans le cadre d'un projet immobilier.

▶ DAMIEN GUIMIER

Dans le quartier du Val joyeux, en bordure de la forêt de Bois-d'Arcy, un projet immobilier d'une cinquantaine de logements continue de mobiliser l'Association de protection de l'environnement des Clayes-sous-Bois (APECB). En juin 2019, l'association cherchait déjà à obtenir des garanties à propos de ce projet (voir *La Gazette* du 25 juin 2019). L'APECB souhaite désormais la remise en état d'une zone classée Espaces boisés classés, dont une partie de la végétation aurait, selon l'association, été enlevée dans le cadre du projet immobilier. De son côté, la mairie explique n'avoir pas constaté d'infraction.

Ce programme immobilier, nommé le Clos de Diane, prévoit la construction de 54 logements, répartis en quatre bâtiments collectifs et 14 maisons, selon l'APECB. Il est en train de sortir de terre au milieu de plusieurs propriétés déjà existantes, sur un terrain de plus de 10 000 m² dont l'extrémité Sud jouxte la forêt de Bois-d'Arcy. Un projet porté par le promoteur lyonnais Alila, au travers de la société HPL bataille.

L'APECB veut des engagements

Depuis plus de deux ans, l'APECB suit de près ce projet immobilier, échangeant à son sujet avec la préfecture et la municipalité des Clayes-sous-Bois notamment. L'attention de l'association environnementale se porte désormais sur une zone Espaces boisés classés (EBC). Le long de la forêt, au Sud du terrain sur lequel se construit le programme immobilier, se trouve en effet une parcelle classée EBC selon le Plan local d'urbanisme (PLU) des Clayes-sous-Bois. D'après le PLU, « *ce classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation ou la création des boisements* ».

Sauf que le président de l'APECB, également riverain du projet, Jean-Marc Charbonnel, assure, photographies et plans à l'appui, qu'une partie de la végétation de cette zone EBC a été détruite dans le cadre du programme immobilier. Il raconte que « *sur la période du 25 mai 2020 au 5 juin 2020* », une « *pelleteuse* » s'est rendue sur la zone EBC pour la nettoyer, mais a aussi « *arraché* » « *des arbres et de la végétation* » qui avaient poussé sur cette parcelle à l'abandon.

« *Ils ont bien travaillé une semaine avant d'arrêter, et avec une pelleteuse, ça va vite* », avance Jean-Marc Charbonnel, précisant que la zone classée est depuis délimitée par des barrières. Il estime que « *la moitié* », des près de « *2 500 m²* » de zone EBC situés sur le terrain du projet immobilier, a été touchée. Même s'il concède que cette parcelle - sur laquelle se trouvaient « *des bidons d'huiles, des dépôts, etc.* » - nécessitait d'être nettoyée et que le promoteur n'était peut-être pas au courant de son classement, « *ça n'empêche qu'ils ont arraché* » de la végétation.

Ce qui n'aurait pas dû arriver selon lui. « *Elle est intouchable, c'est la législation : jamais ils n'auraient eu le droit de faire ça,* tranche le président de l'APECB. *Normalement, la législation, et je me suis renseigné, [est que] si jamais on touche à une zone EBC, on doit replanter à l'identique.* » Pour l'association, cette zone EBC doit donc être remise en état, et elle demande juste des garanties que cela sera le cas.

LA GAZETTE DE SQY

« **S'ils (le promoteur, Ndlr) nous disent "quand on aura terminé tout le projet, derrière on va replanter", ça ne me gène pas, mais qu'on le sache** », résume Jean-Marc Charbonnel.

Pas « *d'infraction constatée* » du côté de la mairie

« *S'ils (le promoteur, Ndlr) nous disent "quand on aura terminé tout le projet, derrière on va replanter", ça ne me gène pas, mais qu'on le sache,* résume Jean-Marc Charbonnel. *On n'a jamais rien demandé d'extraordinaire, on a demandé d'appliquer la législation.* » Son association a donc adressé des courriers au promoteur, restés lettre morte, ainsi qu'à la mairie. « *On va faire un dernier recommandé à la mairie en leur disant qu'on leur demande d'obtenir une réponse d'Alila,* prévoit le président de l'APECB. *Si on n'a pas une réponse de ce qu'ils vont faire, dans le respect de la législation en vigueur sur les zones EBC, on estera en justice.* »

Mais de son côté, la mairie des Clayes-sous-Bois explique qu'aucun arbre n'a été enlevé de cette zone EBC à sa connaissance. « *La procédure a été suivie, à ce jour il n'y a pas d'infraction constatée,* explique-t-on en mairie des Clayes-sous-Bois, suite à une sollicitation de *La Gazette*. *Mais nous comprenons l'inquiétude de l'association et restons vigilants sur le suivi du projet.* » Sollicité par mail, le promoteur ne nous a quant à lui pas répondu avant la mise sous presse de cette édition. ■

EN BREF

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Le nouveau Lidl ouvre la semaine prochaine

Le magasin Lidl va ouvrir le 26 mai dans son nouvel écrin de 967 m², disposant de 82 places de stationnement.

Les habitués du Lidl de Voisins-le-Bretonneux vont pouvoir découvrir leur nouveau magasin la semaine prochaine (voir *La Gazette* du 2 mars 2021). L'ouverture du Lidl dans son nouveau supermarché « *plus spacieux et plus accueillant* », désormais situé au 29, rue des Tilleuls, est en effet annoncée pour le mercredi 26 mai. Il disposera d'une surface de vente de 967 m², avec un parking de 82 places.

« *Plus spacieux* »

« *Pour illustrer ce nouveau concept, le supermarché de Voisins-le-Bretonneux mise sur la luminosité grâce à une façade vitrée mais aussi grâce à des couleurs et matériaux sobres et nobles pour créer une ambiance conviviale et cosy et valoriser ainsi le bien-être de ses clients et des salariés* », avance Lidl dans un communiqué. Ce dernier estime que « *ce nouveau supermarché vient mettre au cœur de son concept le développement durable* », avec l'intégration « *de plus en plus* » de « *matériaux durables* », « *des équipements basse consommation* » et « *100 % d'électricité verte* ».

LIDL

Le nouveau magasin comptera 30 salariés, dont « ***14 sont issus de recrutements réalisés en partenariat avec l'agence Pôle emploi de Guyancourt*** », souligne Lidl.

Le nouveau magasin comptera 30 salariés, dont « *14 sont issus de recrutements réalisés en partenariat avec l'agence Pôle emploi de Guyancourt* », souligne le communiqué. Pour célébrer cette ouverture, Lidl organise une collecte de dons du 26 au 29, afin de soutenir le club local du TSV88 handball. ■

EN BREF

SQY

Au Vélodrome, les salariés peuvent se faire vacciner

Au vaccinodrome, des créneaux quotidiens sont désormais consacrés aux salariés des entreprises de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Comme l'a révélé *Le Parisien* la semaine dernière, des créneaux sont désormais réservés aux salariés de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) pour se faire vacciner au Vélodrome national. D'après le quotidien francilien, depuis mercredi dernier, une plage horaire de 17 h à 18 h est ainsi au bénéfice des entreprises saint-quentinoises.

« *Notre premier objectif était de vacciner au plus vite les plus de 65 ans. Maintenant que nous avons passé le cap des 100 000 vaccinés, notre priorité, c'est de mettre le paquet sur les entreprises, qui produisent de la richesse, pour leur permettre de se remettre très vite au boulot* », insiste Jean-Michel Fourgous (LR), président de SQY et maire d'Élancourt, dans les colonnes du *Parisien*.

Un article de *France bleu* précise que les entreprises doivent se rapprocher du service développement économique de l'Agglomération pour inscrire leurs employés. « *Saint-Quentin préfère traiter le sujet, entreprise par entreprise, liste par liste, plutôt qu'individuellement,* indique *France bleu*. *Beaucoup ont déjà fait la démarche comme Bouygues, Airbus ou encore Thales, indique l'élu.* » Une bonne nouvelle pour les 17 000 entreprises installées dans l'agglomération. ■

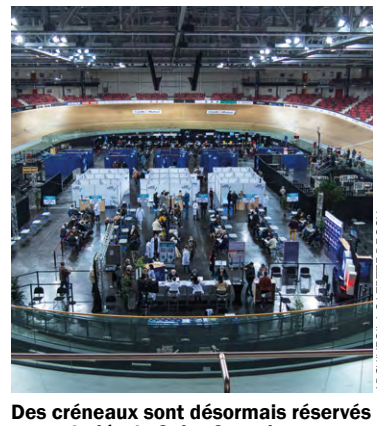

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Des créneaux sont désormais réservés aux salariés de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) pour se faire vacciner au Vélodrome national.

YVELINES

DDETS : « *Le télétravail a été très bien respecté* » dans les entreprises

La Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) des Yvelines fait un état des lieux des entreprises pendant la crise sanitaire. Elle évoque principalement la généralisation du télétravail et l'activité partielle.

▶ FARAH SADALLAH

Nouvelles organisations du travail, chômage partiel… Les entreprises ont dû s'adapter à la crise sanitaire et aux mesures qui se sont imposées à elles, comme le respect de la distanciation physique au sein de leurs locaux. La Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) s'en est d'ailleurs assurée.

Trois entreprises ont été mises en demeure

Cette nouvelle instance départementale interministérielle a émergé le 1er avril. Elle est la fusion de l'unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) et de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS). Contactée par la rédaction, elle nous livre un état des lieux de comment les entreprises ont traversé et traversent encore cette crise.

LA GAZETTE DE SQY

« **À Saint-Quentin-en-Yvelines, il y a beaucoup de sièges sociaux. Beaucoup d'entreprises sont donc concernées par le télétravail. Beaucoup de tâches sont télétravaillables** », **explique la directrice de la DDETS (ex-Direccte).**

« *Il y a deux enjeux pendant cette crise sanitaire : assurer la protection du travail et s'assurer que toutes les mesures de santé sont mises en place* », clarifie Angélique Khaled, la directrice de la DDETS, en faisant notamment référence à la mise en place du télétravail.

Il serait a priori une évidence et une facilité pour les entreprises de SQY, étant donné la tertiarisation de leurs activités. « *À Saint-Quentin-en-Yvelines, il y a beaucoup de sièges sociaux. Beaucoup d'entreprises sont donc concernées par le télétravail. Beaucoup de tâches sont télétravaillables* », explique la directrice.

Et, dans les Yvelines, le télétravail a plutôt été bien respecté, selon elle. « *On n'arrive pas à le chiffrer, mais on a regardé les critères de fréquentation des transports en commun* », détaille Angélique Khaled. Récemment une baisse de 12 % de personnes dans les transports a été observée depuis janvier 2021, selon ses informations.

La direction a également fait des contrôles dans les entreprises yvelinoises. « *Ça été très bien respecté* », atteste-t-elle. 200 contrôles ont été réalisés et seulement trois entreprises ont été mises en demeure.

« Il y a des tendances structurelles qui vont perdurer »

Mais cette nouvelle organisation du travail à distance a dû être allégée. En cause, « *la lassitude psychologique* » des salariés depuis novembre 2020, raconte la directrice. « *On a reçu beaucoup de messages* », se remémore-t-elle. Ainsi, les entreprises ont accepté le retour de leurs salariés en présentiel environ une fois par semaine. « *Il y avait un manque de contact avec l'équipe* », justifie Angélique Khaled.

Avec ce retour en entreprise, et c'était également le cas avant, la DDETS a régulièrement fait des contrôles, pour vérifier la mise en place de la distanciation physique. « *On a pu voir qu'il y avait beaucoup de clusters dans les entreprises,* informe-t-elle. *Sur certaines chaînes de production, il y a beaucoup de promiscuité, également dans les petites entreprises, dans les salles de pause…* »

Également, le soutien financier aux entreprises, comme l'activité partielle, a souvent été mis en place. Depuis mars 2020, 790 millions d'euros d'indemnisations ont été mobilisés pour financer le chômage partiel, selon ses informations. Et 65 % de ces aides ont concerné l'hébergement et la restauration.

Ce dispositif aurait même réduit le nombre de Plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), selon la directrice. « *Il n'y a pas eu d'augmentation de PSE. On est sur une tendance plus basse qu'en 2019* », observe-t-elle. Même si plusieurs PSE dans certains secteurs, comme l'aéronautique, ont quand même eu lieu ces derniers temps à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Mais quels effets sur les entreprises, une fois que ces aides ne seront plus ? C'est l'une des inquiétudes d'Angélique Khaled, même si les mesures de soutien devraient décroître progressivement : « *C'est l'enjeu actuel. On va regarder comment la bascule va se passer. On a une veille très importante sur les entreprises fragiles.* »

En parallèle, les entreprises seraient impatientes d'avoir un assouplissement du télétravail en juin, pour un retour au régime classique à compter de l'été, selon la directrice de la DDETS, même si le télétravail va rester. « *Il y a des tendances structurelles qui vont perdurer* », conclut-elle. ■

PLAISIR

Un Atlas de la biodiversité pour préserver l'environnement

Le 19 mai a lieu une webconférence sur l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) dans le cadre de la *Fête de la nature*. Cet ABC a été mis en place pour sensibiliser les Plaisirois et orienter la gestion des espaces verts.

▶ FARAH SADALLAH

LA GAZETTE DE SQY

Cinq zones ont été identifiées et étudiées : le Bois de la Cranne, le parc Bouillot (photo), la forêt de Sainte-Apolline, la Châtaigneraie et le parc du château.

Appliquer la fauche tardive, couper manuellement les arbres et les arbustes, préserver certaines espèces rares… C'est l'ambition de la création d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC) de Plaisir. Celui-ci est présenté aux Plaisirois le 19 mai de 19 h à 20 h, lors d'une webconférence, dans le cadre de la *Fête de la nature* qui a lieu toute la semaine.

Son objectif est de sensibiliser les habitants sur la préservation des espaces naturels de Plaisir. L'atlas servira aussi à la municipalité dans sa gestion différenciée des espaces verts. « *54 % du territoire de Plaisir sont des espaces naturels* », affirme Véronique Morin, adjointe à l'embellissement de la ville et à la promotion de la nature : « *Notre politique municipale s'inscrit pour sensibiliser à la biodiversité et pour qu'on connaisse et reconnaisse cette biodiversité.* » L'élue fait notamment référence à la présence ornithologique dans les quartiers urbanisés.

« Une orchidée sauvage très rare et en danger »

Cet atlas a été mis en place par le bureau d'études, Eco'Logic, qui fait des études de terrain et des observations à Plaisir depuis début 2020. « *Ils sont venus pour identifier la faune et la flore, car il y a des espèces rares et des choses à préserver* », explique Véronique Morin. Cinq zones ont été choisies pour être étudiées, à savoir le bois de la Cranne, le parc Bouillot, la forêt de Sainte-Apolline, la Châtaigneraie et le parc du château.

« *Dans le bilan, il apparaît que de nombreuses plantes identifiées présentent un intérêt patrimonial* », constate-t-elle. Par exemple, c'est le cas du Daphné bois-joli, qui bénéficie d'une protection régionale, selon l'élue. Ce diagnostic semble être utile, quand on sait que certaines plantes sont de moins en moins présentes. « *On a repéré une orchidée sauvage très rare et en danger. Il y a un enjeu écologique fort* », insiste la déléguée à l'embellissement de la ville.

À l'inverse, les plantes invasives sont à contrôler dans leur prolifération. « *Il faut s'en méfier, car elles ont été apportées par l'homme, mais, dans la nature, elles peuvent devenir envahissantes par rapport à d'autres plantes plus indigènes* », décrit Véronique Morin. Tous ces éléments, et bien plus encore, vont être présentés lors de la conférence en ligne.

Suite aux conclusions de l'ABC, la municipalité établira une feuille de route. « *Ça permet d'orienter la gestion des espaces verts. Ça sera visible sur les zones où on va appliquer la fauche tardive* », présente-t-elle. Certains espaces vont donc être tondus moins souvent pour n'être fauchés qu'à l'automne, afin de préserver « *des espèces d'insectes qui peuvent se développer* ».

« On va abandonner la taille électrique »

La coupe des arbres et des arbustes va également être revue. « *On va abandonner la taille électrique et faire une coupe manuelle (au sécateur, Ndlr),* annonce-t-elle. *Mais cette démarche est difficile, car il faut voir avec les prestataires.* »

D'autres mesures pourraient être mises en place. Le travail du bureau d'études n'est pas complètement fini, selon l'adjointe. « *On aura encore des interventions ponctuelles* », indique-t-elle, notamment en raison des fortes chaleurs du printemps dernier, pendant lesquelles certaines espèces n'ont pas pu être observées. « *Ils vont repasser pour affiner certaines observations.* » ■

CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

L'union de la gauche, la majorité sortante de centre-droit, LREM et le RN s'affrontent

Les candidatures du canton de Montigny sont désormais connues. La gauche se présente unie derrière François Morton, de même pour le centre-droit avec Lorrain Merckaert. Grégory Pape porte la candidature LREM et enfin le RN présente Aurore du Fayet de la Tour.

▶ FARAH SADALLAH

La liste des candidatures au premier tour des élections départementales, dont celle du canton de Montigny, a été publiée le 7 mai par le ministère de l'Intérieur. La campagne de chacun des candidats est donc officiellement lancée. Mais, crise Covid oblige, il n'y aura pas de meetings politiques, sûrement très peu de porte à porte, et la visioconférence a priori primera. Alors, qui sont les candidats du canton de Montigny-le-Bretonneux ?

Étonnamment, la gauche présente une candidature unique derrière François Morton (DVG), maire de Guyancourt depuis mai 2019. Sa binôme, Claire Lavenant (DVG), membre du collectif Alternative ignymontaine écologique et solidaire (Aimes), était sur la liste du même nom aux élections municipales de Montigny-le-Bretonneux en 2020.

Recentrer le Département sur ses compétences

Leurs deux remplaçants sont Cindy Mugerin, élue de la majorité à Guyancourt et Guillaume Beuriot, élu d'opposition à Montigny et également membre du collectif Aimes. Cette union de la gauche est une réelle fierté pour eux. « *On est dans une situation unique* », déclare Claire Lavenant, lors d'une conférence de presse en visioconférence.

Cette union de la gauche veut absolument recentrer le Département sur ses compétences, dont certaines auraient été délaissées, selon les candidats de gauche. C'est notamment le cas pour la solidarité et la santé.

Pour cette dernière, « *on a vu à quel point les différents acteurs se sont mobilisés autour de la crise. […] Mais si une collectivité a été absente, c'est le Département,* affirme François Morton, également vice-président de SQY en charge de la politique de la ville, de la santé et de la solidarité. *Au-delà de la distribution de masques, le Département n'a pas mis en œuvre suffisamment de dispositifs, comme a pu le faire l'Agglomération avec le centre de vaccination.* »

Les personnes handicapées n'auraient pas non plus été la priorité du conseil départemental, selon le maire de Guyancourt. En tant

DR

La gauche présente une candidature unique derrière François Morton (DVG), maire de Guyancourt depuis mai 2019, et sa binôme, Claire Lavenant (DVG), membre du collectif Alternative ignymontaine écologique et solidaire (Aimes).

qu'ancien enseignant, « *j'ai eu en charge des jeunes en inclusion dans mon parcours professionnel et j'ai pu voir à quel point ces personnes ne sont pas une priorité* », poursuit-il. Sachant que la solidarité sociale représenterait 50 % du budget du Département, selon Claire Lavenant, qui pointe la crise sociale et économique actuellement à l'œuvre.

La cantine est également un de leurs sujets de contestation. Depuis l'arrivée de C'midi, qui gère toute la restauration des collèges, une des compétences du Département, « *ça a été un grand bouleversement et tout le monde ne serait pas satisfait* », rapporte la candidate. Selon elle, les familles, qui avaient des difficultés à payer la cantine ne peuvent plus être facilement aidées par les collèges qui ne sont plus au courant de leur situation. Même s'« *il ne faut pas tout jeter* » dans ce nouveau système, reconnaît-elle.

Un autre sujet phare mis en avant est la prévention spécialisée qu'ils souhaitent rétablir. Celle-ci a pour mission d'accompagner les jeunes en voie de marginalisation. « *Il faut savoir que le Département, suite à la suppression de la dotation de l'État, a stoppé le financement aux associations qui œuvraient pour cette prévention spécialisée* », dénonce Cindy Mugerin.

Ils comptent alors sur leur envie de diversifier le débat démocratique au sein d'un conseil qui est pour le moment 100 % d'un seul bord politique. « *On sait qu'on ne sera pas majoritaire. Mais ça permet de faire sortir ces sujets-là* », soutient Claire Lavenant.

En effet, Ensemble pour les Yvelines (EPY), qui détient actuellement tous les sièges au conseil départemental, a une nouvelle fois présenté une candidature unique de centre-droit, derrière Lorrain Merckaert (DVD), maire de Montigny-le-Bretonneux depuis mai 2020. Il a été le directeur de cabinet de l'ancien maire Jean-Luc Ourgaud (DVD) pendant 19 ans. Sa binôme, Laurence Boularan (Modem), est référente Modem à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Leurs suppléants sont Ketchanh Abhay, conseillère communautaire à SQY, adjointe au maire à l'action sociale, au handicap et aux seniors à Montigny et sympathisante LR. Elle sera accompagnée de Rodolphe Barry, candidat centriste aux élections municipales à Guyancourt. « *On est sur un tandem centriste* », affirme Lorrain Merckaert, également vice-président en charge de l'aménagement du territoire à l'Agglomération de SQY.

L'importance de l'aménagement du territoire

En tant qu'ancien directeur de cabinet de l'ancien maire, il suivait déjà cette thématique d'aménagement du territoire. C'est grâce à cette expérience qu'il souhaiterait agir pour le Département. « *J'arrive aujourd'hui avec cette compétence,* affirme-t-il. *Sur Montigny et Guyancourt, on a des enjeux forts à venir qui touchent à ce sujet d'aménagement du territoire, auquel je suis le plus intéressé.* » Selon lui, c'est ce qui dynamise et enrichit un territoire pour plusieurs années.

Il fait notamment référence au quartier des Savoirs à Guyancourt avec l'arrivée de la ligne 18, ou encore au réaménagement du quartier de la gare à Montigny. Le Département doit continuer de participer à ces projets, selon le maire de Montigny, qui veut également en faire partie : « *Avec l'expérience que j'ai, je veux apporter ma pierre.* »

Au-delà de l'aménagement du territoire, l'aide sociale va également devenir cruciale, selon le binôme de candidats. Laurence Boularan fait référence à la crise sanitaire, qui va nécessiter « *un rôle fort du Département* », notamment pour les commerces, les habitants…

La binôme soutient également l'importance qui doit être donnée à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Et cela passe par « *la mise à niveau des trottoirs* », donne-t-elle en exemple, toujours en lien avec l'aménagement du territoire. Et concernant la marginalisation des jeunes, Laurence Boularan propose d'introduire des formations en apprentissage dès le collège, plutôt que d'attendre le Bac. « *Il faut parler des métiers et des formations beaucoup plus tôt, dès le collège* », insiste-t-elle.

Concernant la protection de l'environnement, le maire de Montigny-le-Bretonneux souhaite utiliser le plan France relance, lancé par l'État, pour proposer des projets de constructions, ou autres, en lien avec le développement durable, comme la réhabilitation énergétique des collèges.

En parallèle de cette union de centre-droit, le parti LREM, se présente indépendamment avec Grégory Pape. Leur alliance « *aurait pu être possible. […] On se retrouve sur les idées mais pas sur le choix final* », justifie Grégory Pape, en faisant référence à Pierre Bédier, l'actuel président du Département et patron de la droite dans les Yvelines.

LA GAZETTE DE SQY

EPY a une nouvelle fois présenté une candidature unique de centre-droit, derrière Lorrain Merckaert (DVD), maire de Montigny-le-Bretonneux, et Laurence Boularan (Modem), référente Modem à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Élu d'opposition à la mairie de Guyancourt et candidat LREM aux précédentes élections municipales, Grégory Pape porte donc cette candidature avec, à ses côtés, Pauline Becamel, également suppléante de Didier Baichère, député LREM des Yvelines. Les remplaçants du binôme LREM sont Nathalie Christophe, élue d'opposition à Guyancourt, et Jean-Yves Peguet, ancien conseiller municipal à Montigny.

Les départementales sont « *dans la continuité du travail qu'on a commencé à mener pendant les municipales. On va porter la liste de la majorité présidentielle dans la logique de notre engagement qui a débuté il y a quatre ans* », justifie Grégory Pape. Ses deux fers de lance étant le collège et l'action sociale.

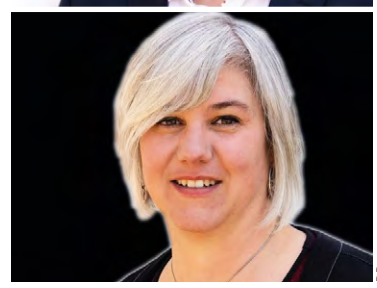

DR

Le parti LREM se présente avec Grégory Pape, élu d'opposition à la mairie de Guyancourt et candidat aux précédentes élections municipales en 2020. La binôme qui l'accompagne est Pauline Becamel.

Lutter contre les déserts médicaux

Le candidat LREM souhaite donc, tout comme la liste de Lorrain Merckaert et celle de l'union de la gauche, agir dans le domaine du handicap, et notamment en facilitant l'accès aux aides. « *Les personnes en situation de handicap ne savent pas vers qui se tourner. Elles ont le droit aux aides, mais pour y accéder c'est plus complexe* », explique-t-il.

Après l'action sociale, les collèges sont une autre de ses priorités. « *Je constate une fuite des élèves du public vers le privé* », déplore Grégory Pape. Alors le candidat souhaite agir sur les infrastructures « *pour garder les jeunes* », en réhabilitant et en modernisant les établissements.

Concernant la santé, qui est une des compétences du Département, il veut lutter contre les déserts médicaux, et les bus Protection maternelle et infantile (PMI) seraient une partie de la solution, selon lui. « *Pour beaucoup de parents, l'accès à un médecin pédiatre est difficile* », observe le candidat LREM, avant de préciser que des déserts médicaux existent aussi dans les villes.

Enfin, le Rassemblement national (RN) participe également à ces élections départementales. Mais il n'a pas répondu à nos sollicitations avant la mise sous presse de notre journal. Le parti d'extrême droite présente Aurore du Fayet de la Tour et Gaëtan Brault, qui étaient sur la liste RN aux élections municipales de Versailles en 2020. Leurs remplaçants sont Pascal Daniel et Rita Bouault, également sur la liste de Versailles aux dernières élections. ■

VOISINS-LE-BRETONNEUX

La librairie a rouvert près de la mairie

Lettres voisines est installée depuis le 12 mai dans un pavillon loué par la Ville. Un nouveau gérant a repris l'enseigne, mais de manière temporaire.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Les Vicinois peuvent de nouveau aller acheter des livres dans leur commune. Fermée depuis mars 2020, la librairie Lettres voisines, à Voisins-le-Bretonneux, a rouvert. Mais cette fois-ci, elle a pris ses quartiers rue Hélène Boucher, dans le centre-ville, à deux pas de la mairie, dans un pavillon loué par la municipalité.

« Des problèmes de coût du loyer »

« *La librairie avait du mal à ouvrir pour des problèmes de coût du loyer,* évoque Valérie Cottin, élue à la culture à Voisins-le-Bretonneux, rencontrée le matin de la réouverture, le 12 mai. *Donc nous avons fait passer une résolution en conseil municipal pour louer pendant trois ans à loyer modéré un bâtiment de la commune, […]. Au bout de trois ans, en revanche, ils seront obligés de payer un loyer normal.* »

« *C'est vraiment quelque chose à laquelle on tenait énormément,* assure-t-elle. *Nous étions très tristes quand elle a fermé. Ça a été un combat pour qu'on puisse avoir enfin une librairie à Voisins.* » Soulagement donc du côté de la municipalité. Et que dire de l'ancienne gérante, Christine Sauvage, qui avait démarché la Ville pour trouver un nouveau lieu après son départ à la retraite ? « *J'avais tellement envie que ça continue que j'ai fait appel à la mairie. J'ai demandé s'il n'y avait pas un lieu qui serait disponible, et quand on m'a dit "Il y a cette maison", on a regardé* », raconte-t-elle, satisfaite « *de savoir qu'il y a un lieu de livres à Voisins, car c'était vraiment un peu un déchirement de fermer la librairie en se disant "Il n'y a plus rien derrière".* »

Le 31 janvier 2020, la libraire, qui a au total été implantée pendant 17 ans à Voisins-le-Bretonneux, avait fermé son enseigne située ailleurs dans la commune, rue des Tilleuls, après avoir d'abord été implantée rue aux Fleurs. À la fermeture, elle avait initialement pu compter sur une reprise par le gérant du Pavé du Canal à Montigny-le-Bretonneux… jusqu'en mars 2020, lorsque le premier confinement est passé par là et a rendu la gestion d'une deuxième librairie par ce dernier plus compliquée, même lorsque les libraires ont pu rouvrir leurs portes.

LA GAZETTE DE SQY

La librairie est désormais installée dans un pavillon municipal d'une cinquantaine de m², où figurent entre 3 000 et 4 000 références. L'ex-gérante (à droite sur la photo) se dit satisfaite qu'il y ait de nouveau « *un lieu de livres à Voisins* ».

Une solution a donc finalement été trouvée dans un pavillon municipal d'une cinquantaine de m² (plus un étage au-dessus pour stocker), où figurent entre 3 000 et 4 000 références. Ce qui devrait répondre aux besoins des Vicinois. « *On a une population de beaucoup de personnes à la retraite, qui aiment beaucoup lire, et qui étaient vraiment ennuyées de devoir aller au Pavé du Canal à Montigny, de prendre la voiture, etc.* », estime Valérie Cottin.

« *Ici, on est quand même sur un secteur sociologique où les gens sont très exigeants. Vous avez des gens qui connaissent bien la littérature, la littérature étrangère, etc.* », abonde Christine Sauvage, qui estime que le changement de lieu était nécessaire. « *[Rue des Tilleuls], on y était bien, mais le chiffre d'affaires n'était pas suffisant pour attirer quelqu'un de relativement jeune, mais qui a déjà professionnellement de l'expérience, mais qui trouve quand même de quoi se rémunérer correctement,* justifie-t-elle. *Or, en librairie, économiquement, ce qu'on peut retirer, c'est 0,02 % de bénéfices.* »

Le message est clair : François Vergnon a repris l'affaire, mais de manière provisoire. « *Ça fait 35 ans qu'il est libraire,* précise Christine Sauvage à propos de ce dernier. *Il est à la retraite. Mais en tant qu'auto-entrepreneur, il a repris un peu le flambeau pour éviter que ça tombe à l'eau. Mais ça sera en attendant une autre solution.* » Un nouveau repreneur est espéré le plus vite possible. « *Pour l'instant, [François Vergnon] est tout seul. Moi, j'habite à côté et je vais venir régulièrement pour lui prêter la main, et on va essayer vraiment de trouver quelqu'un qui reprenne réellement la suite. On espère du court-terme (avec François Vergnon, Ndlr) pour maximum un an et entre-temps, il faut qu'on trouve une solution.* »

À la recherche d'un repreneur

Le portrait idéal est déjà dressé, et Christine Sauvage prévient déjà le futur repreneur : « *Ce n'est pas quelqu'un qui dit : "J'aime les livres, je vais faire une librairie". Ça, ça n'existe pas. J'ai des tas d'étudiants (elle avait un temps donné des cours en université en plus de ses activités de libraire, Ndlr) qui ont fait ça et qui se sont cassé la figure. Il faut savoir gérer, communiquer, présenter, c'est un métier. Ce n'est pas seulement l'amour des livres… Et on ne lit pas pendant qu'on est dans la librairie, on a beaucoup d'autres choses à faire.* » En attendant de trouver « *la perle rare* », la librairie a donc déjà pu retrouver ses clients. Elle est ouverte du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. ■

EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Présentation des premiers arbitrages pour l'Hypercentre

Une nouvelle réunion de concertation sur le devenir du centre de l'agglomération est organisée le 25 mai en visioconférence.

LA GAZETTE DE SQY

Un comité de pilotage avait en effet lieu la semaine dernière, et celui-ci a tranché « *sur les différents scénarios déjà examinés lors du dernier webinaire de décembre* », précise Montigny-le-Bretonneux.

La concertation sur la réhabilitation de l'Hypercentre de Montigny-le-Bretonneux se poursuit. Une nouvelle réunion de concertation, en ligne, est organisée le mardi 25 mai de 19 h à 21 h par Saint-Quentin-en-Yvelines. « *Il s'agira cette fois de découvrir plus en détail les premiers arbitrages actés sur les principaux secteurs concernés par le périmètre du projet, qui s'étend sur ses grands lieux emblématiques, du canal au Sud jusqu'au Nord de l'avenue du Centre, incluant également la place Pompidou et le quai Truffaut* », annonce montigny78.fr.

Un comité de pilotage avait en effet lieu la semaine dernière, et celui-ci a tranché « *sur les différents scénarios déjà examinés lors du dernier webinaire de décembre* », précise la Ville de Montigny-le-Bretonneux. La réunion du 25 mai permettra donc de présenter les premières décisions.

« Notre centre-ville frise la quarantaine »

« *[…] Notre centre-ville frise la quarantaine,* rappelle le maire ignymontain, Lorrain Merckaert (DVD), sur le site internet de la Ville. *Parmi les choix opérés dans les années 80 par les aménageurs d'alors, beaucoup restent aujourd'hui marqués par le passage du temps et la vie qui s'y est déployée. D'autres méritent d'être corrigés et de s'imposer à l'avenir de la cité. Il faut continuer à le penser ensemble.* » Pour s'inscrire à cette réunion de concertation, rendez-vous sur sqy.fr/hypercentre. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ FARAH SADALLAH

Coignières Trois trentenaires arrêtés pour tentative de vol dans une maison inoccupée

Le 16 mai,vers 22 h, la police a arrêté trois hommes en train de pénétrer dans une maison inoccupée à Coignières.

À Coignières, le 16 mai vers 22 h, un habitant a prévenu la police, après avoir observé la présence suspecte de deux hommes dans un jardin voisin. Une fois sur place, la police a en effet constaté qu'un guetteur était à l'œuvre. Les agents sont alors passés à l'action et ont réussi à interpeller les trois présumés voleurs, âgés de 34 à 43 ans. Ils sont soupçonnés de tentative de vol par effraction en réunion dans une maison inoccupée. « *Ils étaient en train de pénétrer dans la maison*, raconte une source proche de l'enquête. *Ils étaient munis de gants et de tournevis.* » Les deux trentenaires ont depuis été placés en garde à vue. ■

SQY Ils se font passer pour des inspecteurs des impôts et des policiers pour voler un commerçant

Deux hommes ont volé 30 000 euros d'argent liquide à un commerçant qu'ils soupçonnaient d'être en indélicatesse avec le fisc. Pour ce faire, ils se sont fait passer pour des inspecteurs des impôts et des policiers.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Alors que les deux présumés voleurs avaient repéré et voulaient contrôler deux femmes sortant des valises du bazar, ils se sont fait piéger par de vrais policiers.

C'était un plan rudement bien ficelé. Deux hommes, âgés de 37 et 39 ans ont été pris en flagrant délit par la police le 11 mai à Villepreux. Selon l'article du *Parisien*, ils se sont fait passer pour des inspecteurs des impôts et des policiers pour voler un commerçant de Trappes.

Le plan est entré en exécution quelques jours avant. Les deux complices ont appelé le propriétaire d'un bazar de la commune pour l'informer d'un contrôle fiscal dans la semaine. Ils auraient choisi le commerçant en raison d'une possible indélicatesse avec le fisc, raconte le quotidien francilien.

Les deux malfaiteurs ont ensuite échangé leur casquette d'inspecteurs des impôts contre celles de policiers. Ils ont surveillé le bazar et attendu que le commerçant sorte l'argent non déclaré. Mais, le 11 mai à Villepreux, alors qu'ils avaient repéré et voulaient contrôler deux femmes sortant des valises du bazar, ils se sont fait piéger par de vrais policiers.

Selon *Le Parisien*, ces derniers sont passés à l'action, lorsque les deux complices ont malmené les femmes juste avant de partir avec les valises. Dans celles-ci, les policiers ont découvert la somme de 30 000 euros. Les femmes n'ont pas su justifier la provenance de l'argent. Quant aux deux hommes connus des forces de police, ils ont été condamnés. ■

Saint-Quentin-en-Yvelines Encore des violences contre la police

La semaine dernière, la police a encore essuyé des jets de projectiles lors de ses patrouilles. Des pratiques qui font partie de leur quotidien.

Les violences contre la police font définitivement partie de leur quotidien. Les faits de la semaine dernière en sont encore une fois la preuve. Le 11 mai, à Élancourt, vers 21 h 20, alors que la police voulait contrôler un groupe de personnes qui a priori ne respectaient pas le couvre-feu, l'un d'eux s'est rebellé contre les fonctionnaires, en blessant notamment un policier au doigt.

La police interpellera quatre jeunes

Il en a aussi profité pour motiver le reste du groupe à s'en prendre aux agents. Alors, des tirs de feux d'artifice ont été lancés sur les forces de l'ordre. Mais ces dernières ont réussi à se replier en embarquant l'interpellé. Le quartier a ensuite pu être sécurisé, grâce à des renforts.

Les violences ont repris dans la nuit du 12 au 13 mai. Elles ont commencé à Guyancourt à 22 h 40. Les effectifs ont été pris pour cible par un groupe de personnes, mais ils n'ont pas été touchés. La soirée des forces de l'ordre s'est ensuite poursuivie à Montigny-le-Bretonneux vers 1 h du matin. Un autre groupe a tenté de les atteindre avec des jets de mortiers. Aucune interpellation n'a eu lieu.

En revanche, le 16 mai, à Élancourt, la police interpellera quatre jeunes âgés de 14 à 18 ans. Ils étaient en possession de tirs de mortiers. Ils visaient a priori des habitations. Ils étaient ce lundi en garde à vue. ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Il en a aussi profité pour motiver le reste du groupe à s'en prendre aux agents. Alors, des tirs de feux d'artifice ont été lancés sur les forces de l'ordre. Mais ces dernières ont réussi à se replier en embarquant l'interpellé.

SQY Le nombre de cas de violences conjugales ne faiblit pas

Toute la semaine dernière, la police est intervenue à plusieurs reprises pour des cas de violences conjugales à Saint-Quentin-en-Yvelines.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Une femme s'est rendue au domicile de son ex-conjoint pour récupérer des affaires. Elle a affirmé avoir été frappée à la tête.

Le confinement a été levé, mais les cas de violences conjugales sont toujours aussi nombreux. La semaine dernière, environ sept cas ont été enregistrés dans plusieurs communes de Saint-Quentin-en-Yvelines, dont un pour violation de domicile et non-respect du jugement.

Le 10 mai, à Maurepas, une femme a prévenu la police pour lui signaler que son ex-conjoint était venu chez elle, alors qu'un jugement lui interdisait de s'approcher d'elle. L'homme a été interpellé.

Dans la même journée, la police est appelée à 23 h 45 à Trappes. Une femme a déclaré avoir été violentée par son compagnon. Sur place, les fonctionnaires l'ont découverte marquée d'un hématome au niveau de l'œil droit. Elle présentait des plaies saignantes au niveau de la bouche. L'homme était alcoolisé. Il a été arrêté, puis placé en garde à vue.

Des violences réciproques au sein d'un couple

Le lendemain, les forces de l'ordre sont intervenues à Villepreux vers 10 h 40 au domicile d'un couple. Le mari aurait bousculé sa femme contre la porte, alors qu'elle portait son bébé dans les bras. Elle souffrait de douleurs à la hanche et à la jambe. L'homme a été mis en garde à vue.

Un peu plus tard dans la journée, c'est à Voisins-le-Bretonneux, qu'elles sont appelées. Une femme s'est rendue au domicile de son ex-conjoint pour récupérer des affaires. Elle a affirmé avoir été frappée à la tête. L'homme a été conduit au commissariat, et son ex-femme a porté plainte.

Puis, le 13 mai, les fonctionnaires se sont déplacés à Élancourt. Une femme a raconté avoir reçu des coups de poing de son conjoint. Mais celui-ci avait déjà quitté les lieux avant que la police n'arrive. Elle a refusé l'intervention des pompiers et s'est réservé le droit de déposer plainte.

Toujours à Élancourt, le 16 mai, une femme a, en revanche, porté plainte contre son mari. Ce dernier a été interpellé à son domicile sans incident. Puis le même jour à Villepreux, la police est intervenue cette fois-ci pour des violences réciproques. C'est l'homme qui a appelé le 17 pour se plaindre de violences commises par sa femme. Sur les lieux, les forces de l'ordre ont découvert un couple de personnes en situation de handicap présentant des traces de griffures. Ils devront se présenter au commissariat prochainement. ■

Yvelines De très forts embouteillages ce week-end de l'Ascension

Le week-end dernier a été particulièrement marqué par les embouteillages dus au pont de l'Ascension.

Pour ce premier long week-end hors confinement, les Franciliens ont pu partir au-delà de la barrière des 10 kilomètres pour se ressourcer. Mais tout le monde semble avoir eu la même idée. Selon un article de *78actu*, il y avait déjà 400 km de bouchons le 12 mai à la sortie de Paris, et beaucoup plus le lendemain, jour de l'Ascension. Jeudi matin, pour sortir des Yvelines, les GPS indiquaient de prendre la direction de Magny-les-Hameaux puis de l'Essonne pour rejoindre l'autoroute A10 ou A11, raconte le média yvelinois. Mais les automobilistes seraient restés totalement à l'arrêt jusqu'à Orléans et auraient mis plus de trois heures pour sortir des bouchons. Le dimanche, même rengaine, les bouchons ont été particulièrement importants en plus de la pluie. ■

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Gymnastique

Tumbling : Axel Duriez vice-champion d'Europe junior

Le jeune homme de 16 ans, qui vit à La Verrière et s'entraîne aux Clayes-sous-Bois, a décroché la médaille d'argent lors des championnats d'Europe junior en Russie, le 2 mai.

Une nouvelle médaille vient garnir la collection d'Axel Duriez. Ce jeune Verriérois, qui s'entraîne aux Clayes-sous-Bois, a décroché l'argent lors des championnats d'Europe junior de tumbling, une discipline de gymnastique acrobatique, le 2 mai à Sotchi, en Russie. Vice-champion d'Europe, de quoi être fier mais aussi un peu déçu, car le jeune homme de 16 ans est déjà double champion du monde chez les 13-14 ans. Mais cette fois-ci, il a été devancé par le Russe Dmitrii Shatalov.

DR

« **D'un côté, je ne suis pas déçu, mais de l'autre, j'aurais préféré la 1re place, comme tout sportif, je pense** », réagit Axel Duriez (à droite sur la photo, aux côtés de son entraîneur).

« *Étant sportif et compétitif, j'aurais voulu finir premier*, avoue l'adolescent, lycéen à Villepreux et licencié à l'Union sportive municipale des Clayes-sous-Bois. *Les séries que je devais faire, je les ai faites. […] Du coup, j'ai fait ce que j'ai pu. D'un côté, je ne suis pas déçu, mais de l'autre, j'aurais préféré la 1re place, comme tout sportif, je pense.* »

« *C'est une médaille européenne*, commence quant à lui par souligner son entraîneur, René Ebami. *Le niveau européen est très haut. […] Mais, à partir du moment où […] Axel a été champion du monde, il est évident que l'on pense à réitérer tout le temps la 1re place […]. Mais on ne peut jamais prévoir, […]. En plus, il a géré la compétition de manière excellente, donc il n'a aucun regret à avoir. Il a fait des séries beaucoup plus belles que celles qu'il faisait à l'entraînement, donc si le Russe était meilleur ce jour-là, le Russe était meilleur.* »

Une belle performance malgré tout, d'autant qu'Axel Duriez était blessé à l'épaule. Une blessure survenue un mois avant la compétition, lors d'une sélection… à laquelle le jeune tumbleur aurait même pu ne pas participer, car il était sélectionné d'office en équipe de France junior. « *Étant champion du monde en titre, la Fédération ne voulait pas qu'il perde son temps pour préparer une sélection mais plutôt qu'il prépare sa compétition en elle-même*, raconte René Ebami. *Même s'il n'avait pas à passer la phase des sélections, je l'ai quand même emmené, c'était des tests, pour voir où il en était.* »

Diminué par une blessure à l'épaule

Et la blessure a chamboulé sa préparation. « *Au bout d'une demi-heure d'entraînement, l'épaule le titillait beaucoup trop*, concède l'entraîneur. *Je l'ai géré pour ne pas aggraver la blessure mais tout en le maintenant dans un entraînement quotidien […]. Il s'est entraîné avec une douleur quasi quasi permanente. Mais lui, il ne m'a jamais dit : "Coach, on arrête, j'ai mal"[…]. C'est moi qui l'observais, je le connais bien, je voyais qu'il avait mal, mais qu'il ne voulait pas le dire.* » Le coach ne pense néanmoins pas que cette blessure « *aurait changé grand-chose* » au résultat final, mais ajoute que peut-être, « *le programme aurait été différent, car on avait une autre stratégie* ». « *J'ai réussi à concourir avec cette épaule blessée, car je suis très compétitif. Quand j'ai mal, je fais ma compétition quand même* », affirme, lui, le jeune prodige.

Cette mésaventure n'est cependant pas la seule à avoir perturbé le gymnaste. Le Covid a aussi joué. « *Il y avait interdiction de s'entraîner, à part Axel qui était sur une liste de sportifs de haut niveau. Le club […] ne pouvait pas me verser un salaire alors que je n'entraîne qu'une personne sur le club. Ou alors, c'était du bénévolat, mais le bénévolat est interdit*, explique René Ebami. *Donc ils m'ont limité en termes d'heures.* »

Désormais, Axel Duriez doit soigner son épaule, avant de repartir en quête d'autres médailles. Il fera ainsi l'impasse sur les championnats de France élite le mois prochain, et se tourne vers les Mondiaux en Azerbaïdjan en novembre. Pour ce qui sera peut-être sa dernière étape avant un passage chez les seniors. « *Dans la cour des grands, ce sont tous des warriors*, prévient René Ebami, qui croit néanmoins que son poulain pourra bien figurer à l'étage au-dessus. *Je me suis amusé à regarder les points qu'il a faits en finale junior [aux championnats d'Europe] et les points des finalistes en senior. S'il avait été en senior, il aurait été 5e.* »

Le jeune homme rêve lui déjà des Jeux mondiaux. « *Ce serait la plus belle compétition que je pourrais faire, car pas beaucoup de tumbleurs ont la chance de la faire* », confie-t-il. Et René Ebami de préciser : « *La France n'a pas réussi à se qualifier. Il faut être dans les 10 premiers, on est 11es. […] Le Belge, qui est 10e […] s'est blessé au tendon d'Achille. Pour revenir, il faut minimum un an, et les Jeux mondiaux sont dans un an. Donc on peut espérer que ce jeune-là ne pourra pas participer, ce qui fait qu'on serait repêchés.* »

Le Jeux mondiaux, une compétition internationale pour les disciplines non olympiques. René Ebami se bat pour que le tumbling figure un jour aux JO, pourquoi pas « *lors de Paris 2024* », glisse-t-il même. Il estime que c'est un « *manque de médiatisation qui nous bloque* ». Et rêve de voir Axel Duriez goûter un jour aux joies de l'olympisme. ■

Course à pied

Une course connectée et solidaire à Voisins

Du 23 au 30 mai, chacun peut participer où et quand il le souhaite à cet événement. L'argent des inscriptions sera reversé à la Boutique alimentaire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

« ***Vous participez quand vous voulez et où vous voulez, même sur un tapis de course*** », **indique la Ville.**

Du 23 au 30 mai, Voisins-le-Bretonneux organise une course connectée et solidaire. Durant la semaine chaque participant peut, seul ou en famille, faire sa course et la relayer sur des supports numériques. « *Cette course est dite "connectée", car elle ne fait pas l'objet d'un départ officiel avec tous les autres participants*, indique le dernier journal municipal. *Vous vous inscrivez et faites votre course quand vous voulez la semaine dédiée. Pour récompenser leurs efforts, les sportifs se verront remettre un cadeau par la Ville.* »

Pour participer, il faut remplir un formulaire et s'acquitter des frais d'inscription (jusqu'à 4,01 euros). L'argent récolté sera reversé au profit de la Boutique alimentaire de Saint-Quentin-en-Yvelines (Balisqy, banque alimentaire qui œuvre à la réinsertion).

« *Toutes les personnes qui souhaitent soutenir [Balisqy], participeront à cette course solidaire*, indique la Ville. *Vous participez quand vous voulez et où vous voulez, même sur un tapis de course, mais nous serons ainsi toutes et tous réunis autour d'un objectif commun cette semaine, permettre à Balisqy de récolter des fonds.* » Détails sur voisins78.fr. ■

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES

au service des collectivités et des usagers

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

SQY
Les médiathèques mettent à l'honneur le développement durable

Du 22 mai au 6 juin, SQY célèbre le développement durable. Le réseau des médiathèques met en avant le développement durable à travers une programmation riche et variée, articulée autour du thème « *Vers un quotidien plus durable* ». « *Une programmation 100 % en ligne [...] composée de conférences, d'ateliers, de jeux et de ressources autour du numérique durable et de la consommation responsable* », indique l'Agglomération.

Parmi les rendez-vous proposés, on peut notamment citer, les 26 mai et 2 juin, des ateliers qui permettront de trouver des solutions écologiques pour remplacer les déchets engendrés dans notre salle de bain et notre cuisine, ou encore, le 5 juin, un quiz sur les problématiques écologiques. Renseignements et modalités d'inscriptions sur saint-quentin-en-yvelines.fr. ■

Guyancourt Un concert surprise à la Batterie pour la réouverture des lieux culturels

Une programmation surprise avec concert, danse, théâtre et conte, est au menu à l'auditorium de la Batterie ce mercredi 19 mai. Histoire de fêter comme il se doit la réouverture des lieux culturels.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

La Batterie propose « *une programmation surprise, concert, danse, théâtre et conte* », ce mercredi 19 mai à 19 h, mais, dès 17 h, il sera possible de venir profiter de l'happy hour sur la terrasse du restaurant de la Batterie.

Le 19 mai, c'est enfin la réouverture des équipements culturels après presque sept mois de fermeture liée à la crise sanitaire. Pour l'occasion, certains lieux marquent le coup. C'est le cas de la Batterie, à Guyancourt. Cette dernière organise un concert surprise, le 19 mai donc, dans son auditorium, à 19 h.

« *Venez fêter la réouverture des lieux culturels lors d'une soirée exceptionnelle à l'auditorium de la Batterie avec une programmation surprise, concert, danse, théâtre et conte* », peut-on lire sur le site internet de l'un des endroits phares de la culture à Saint-Quentin-en-Yvelines. À noter également que, dès 17 h, il sera possible de venir profiter de l'happy hour sur la terrasse du restaurant de la Batterie.

Nul doute que le public, lassé par ces confinements, reconfinements et autres couvre-feu -e qui passera ce jour-là de 19 h à 21 h - devrait venir nombreux. D'ailleurs, la Batterie conseille fortement de réserver, à l'adresse labatterie@ville-guyancourt.fr ou au 01 39 30 45 90, le nombre de places étant limité par le protocole sanitaire en vigueur. La reprise des spectacles et des activités des enseignements artistiques de l'école municipale de musique et de l'école municipale de danse de la Batterie, est également prévue à cette date. ■

Yvelines Recherche de figurants pour tourner dans les Yvelines

***La mort d'Albino Rodrigue*, avec Émilie Dequenne, sera entre autres tourné dans le département du 25 mai au 10 juin. Des figurants aux profils très variés sont recherchés.**

Le film *La mort d'Albino Rodrigue*, réalisé par Christine Dory, sera tourné du 25 mai au 10 juin dans les Yvelines. On y retrouvera notamment les acteurs Émilie Dequenne et Philippe Duquesne, mais aussi un certain nombre de figurants yvelinois. L'équipe du film recherche d'ailleurs des personnes intéressées pour apparaître dans ce long-métrage.

105 euros brut par jour

Les profils souhaités sont les suivants : hommes et femmes de 20 à 70 ans de toutes origines pour jouer des voyageurs, des civils dans un commissariat et des employés de la caisse de retraite ; hommes de 30 à 70 ans de toutes origines pour jouer des routiers et des habitués de café ; hommes et femmes de 30 à 50 ans pour jouer des policiers et gardiens de prison ; hommes et femmes de 18 à 40 ans avec des dreadlocks, coupes de cheveux originales, piercings, tatouages, looks de travelers, teufeurs pour jouer des participants à une free party.

Les candidats retenus toucheront 105 euros brut par jour. Ils doivent en revanche être véhiculés ou résider à proximité du lieu de tournage, car ils ne bénéficieront pas de défraiement. Ils figureront dans un film mettant en scène une jeune fille de 16 ans cherchant à en savoir plus sur la disparition de son père. Détails des éléments à envoyer sur castprod.com. ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Les candidats retenus toucheront 105 euros brut par jour. Ils doivent être véhiculés ou résider à proximité du lieu de tournage, car ils ne bénéficieront pas de défraiement.

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

En 2021, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

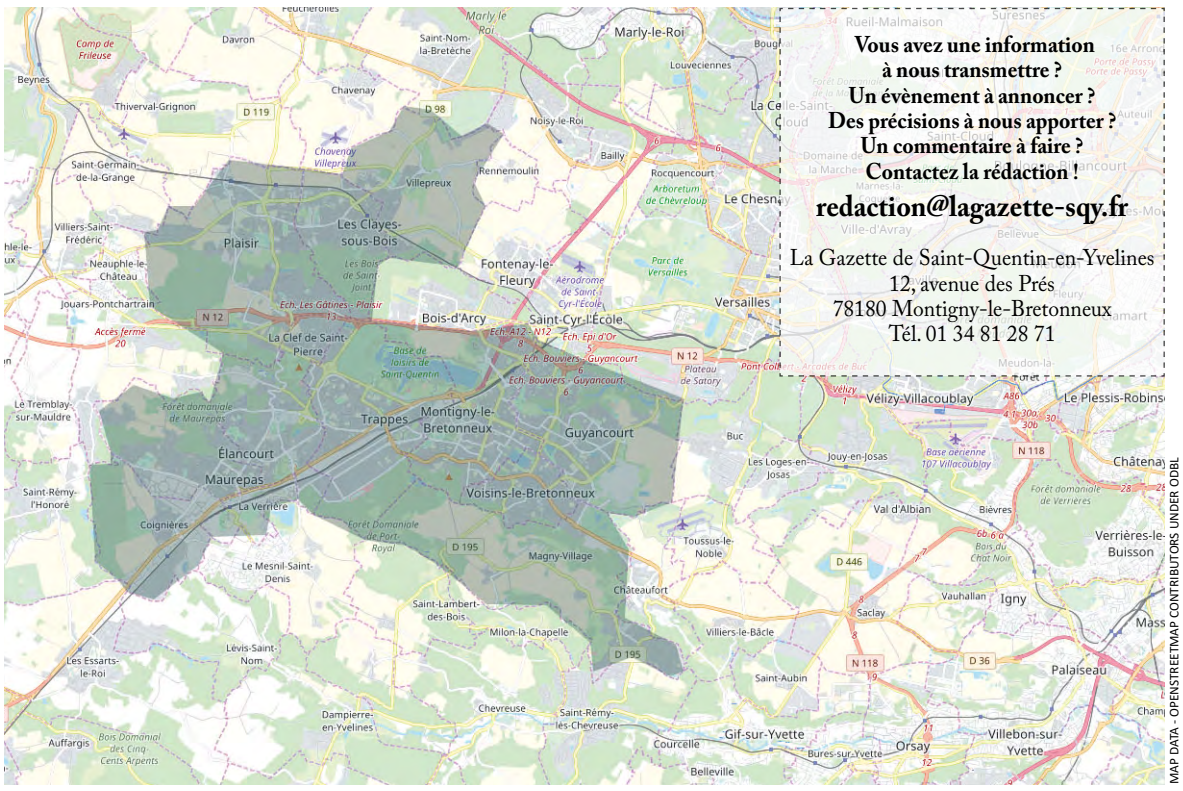

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 05-2021 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

8				2	5	1		
1			4					
2			1		9		8	6
9	1		6		3			
	6		2					8
	2		9			6		4
	8	9				3		
			8	1	7	5		9
	5	1			2		6	7

SUDOKU : niveau difficile

								5
3	7			6	5			
			9	4			2	
	9			8				7
7	4			2			6	
				9				
					3		4	8
	1						7	
	3				2			6

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°130 du 11 mai 2021 :

5	7	9	2	6	4	1	3	8
3	1	8	5	9	7	2	4	6
4	6	2	8	1	3	7	9	5
2	9	1	4	8	6	5	7	3
8	3	5	7	2	9	4	6	1
6	4	7	3	5	1	8	2	9
1	8	4	6	3	2	9	5	7
7	5	3	9	4	8	6	1	2
9	2	6	1	7	5	3	8	4

8	1	4	3	7	2	5	9	6
7	6	9	8	5	4	1	2	3
5	3	2	9	1	6	8	4	7
4	5	1	7	2	9	3	6	8
9	8	3	4	6	5	7	1	2
2	7	6	1	3	8	9	5	4
3	2	5	6	8	1	4	7	9
6	9	7	5	4	3	2	8	1
1	4	8	2	9	7	6	3	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Venez découvrir les productions des élèves Yvelinois et Altoséquanais

Le numérique est un outil pédagogique qui bénéficie, à la fois, aux enseignants, aux familles et aux élèves.
Le numérique pour l'éducation contribue à la réussite scolaire, vise l'égalité des chances et facilite l'insertion professionnelle des élèves. Il les prépare aux métiers de demain pour travailler et vivre d'ores et déjà dans une société digitale.

projetsinnovants.sy-numerique.fr

Seine et Yvelines Numérique
L'innovation au service de tous

Les Projets pédagogiques innovants
de Seine-et-Yvelines Numérique

Yvelines • Hauts-de-Seine